

PROBLEMATIQUE ET CONTEXTE :

Les SIST ont constaté une dégradation de la santé des chefs d'entreprise particulièrement exposés en cette phase de crise sanitaire et économique aiguë.

Les Services de Santé au Travail qui accompagnent depuis le début de la crise leurs entreprises adhérentes dans leur plan de continuité d'activité et de prévention ont constaté l'extrême tension ressentie par les dirigeants. Ils ont décidé de déployer sur toute la région des cellules de prévention en direction des chefs d'entreprise pour répondre à ce besoin spécifique.

Au regard de ce constat qui pourrait se détériorer à l'avenir et de l'importance des chefs d'entreprise dans la relance de l'activité économique, PRESANCE OCCITANIE, réseau régional des Services de Santé au Travail Inter-entreprises de la région propose, avec le soutien d'autres acteurs associatifs en capacité de proposer des accompagnements aux chefs d'entreprise, met en place rapidement un dispositif collectif qui puisse à la fois :

- Repérer les entrepreneurs en difficulté majeure le plus en amont possible.
- Déployer un accompagnement adapté à leur situation.

MISSION ET OBJECTIFS :

La mission est d'apporter écoute, soutien psychologique, et solutions aux chefs d'entreprise en difficulté avec la crise du COVID-19, en bénéficiant des réseaux et des compétences de chacun.

En votre qualité de chef d'Entreprise, si vous éprouvez le besoin d'un accompagnement, vous pouvez prendre contact avec le réseau des sentinelles composé :

- Des Conseillers Départementaux des CMA ☎ 05 65 77 56 00
- Des Conseillers Départementaux des CCI ☎ 05 65 77 77 00
- Des Conseillers au sein de la DIRECCTE ☎ 05 65 75 59 30
- Des Conseillers au sein de l'URSSAF
- Des Conseillers au sein de votre Service de Santé au Travail ☎ 05 65 42 63 24

L'objectif à ce stade est de repérer et d'orienter lors de l'entretien téléphonique, les employeurs en risque de dégradation de la santé physique et mentale avec une proposition de prise en charge rapide